

Le 30 mai 2016

Remise du prix régional de la Course en Solidaire

La Mutualité Française Poitou-Charentes a le plaisir de vous inviter à la remise de prix du concours La Course en Solidaire, le jeudi 2 juin à Niort. Cette année, ce sont 4 lycéens qui vont investir la scène de l'Assemblée Générale de la Mutualité Française Poitou-Charentes ! L'occasion pour eux de présenter leur projet « Musiqolycée » récompensé par le prix régional 2016, d'une valeur de 4000 €.

Une remise de prix pour récompenser le lauréat régional 2016

Le Prix Régional 2016, d'un montant de 4 000 €, a été décerné cette année au projet « Musiqolycée » porté par Albin Thuillé, 18 ans, et la Maison des Lycéens du Lycée des métiers de la vente et du commerce Jean-François Cail de Chef-Boutonne.



La remise de prix aura lieu :

le jeudi 2 juin 2016
de 12h30 à 13h
à l'auditorium du Pôle Services de la Macif
4 rue de la Broche 79000 Niort

Musique et lycéens à l'Assemblée Générale de la Mutualité Française Poitou-Charentes...

Comme chaque année, la fin de l'Assemblée Générale de la Mutualité Française Poitou-Charentes est dédiée à la remise de prix du concours la Course en Solidaire ; un exercice pas toujours évident pour de jeunes porteurs de projet qui doivent prendre la parole devant une centaine de délégués représentant toutes les mutuelles de la région.

Et cette année, ce seront 4 lycéens du Lycée des métiers de la vente et du commerce Jean-François Cail de Chef-Boutonne (79) qui se prêteront au jeu le jeudi 2 juin, accompagnés de leurs animateurs, Yannick Wast et Slimane Zediallah. Âgés de 17 et 18 ans, Albin Thuillé, Diane Rocher, Mélissa Boyer et Justine Hattenberger présenteront leur projet, intitulé "Musiqolycée".

« Musiqolycée » : quand la musique investit les salles de classe

Ce projet qui existe depuis 2004, a pour but de favoriser l'accès à la culture tout en luttant contre le décrochage scolaire. Des groupes de musique aux univers variés sont invités au sein même de l'établissement pour y animer des ateliers d'écriture (paroles et musique).

Sur la base du volontariat, des élèves de troisième, seconde, première et terminale deviennent 2 semaines par an, des artistes en herbe. La session de septembre est l'occasion pour les premières et terminales de passer le flambeau aux plus jeunes ; une deuxième semaine « Musiqolycée » est organisée en avril pour cette fois, les troisièmes et les secondes, qui à leur tour présentent sur scène et en public le fruit de leur travail. Tous les élèves et le personnel du lycée ainsi que les familles, les établissements scolaires des environs et les habitants de Chef-Boutonne sont invités au spectacle. Une expérience marquante pour des jeunes issus d'une commune plutôt rurale et souvent éloignés de la culture.



Les 4 000 € remportés grâce à La Course en Solidaire serviront notamment à financer la prochaine session de septembre dont la préparation va bientôt débuter.

Course en Solidaire 2014 : la concrétisation d'un projet en image

La remise de prix sera aussi l'occasion de prendre des nouvelles des lauréates de l'édition 2014. Le clip de sensibilisation réalisé grâce au concours sera projeté en salle ; une façon de boucler la boucle puisque 2 ans plus tôt, Alexandra Tournay et Émilie Moreau-Gomez présentaient leur projet « le DIL'Sensi'Contraception » devant les élus. Ce film constitué de 2 slams, évoque la vie sexuelle et affective de personnes souffrant de handicap mental, en les mettant elles-mêmes en scène. Les jeunes filles utilisent cette vidéo comme un véritable outil de sensibilisation et d'animation puisqu'elles ont depuis créé leur association (AXE'S) qui vise à améliorer l'accès à l'information sur la santé sexuelle de personnes souffrant d'un handicap mental.

→ [Le film est visible depuis la chaîne YouTube de la Mutualité Française Poitou-Charentes.](#)

La Course en Solidaire : un concours pour soutenir de jeunes initiatives

Chaque année, la Mutualité Française Poitou-Charentes organise un concours afin de soutenir des jeunes, âgés de 16 à 28 ans, qui contribuent par leurs projets à véhiculer les valeurs du mutualisme et de l'économie sociale et solidaire. La Course en Solidaire est ainsi l'occasion de valoriser mais surtout concrétiser, les initiatives de jeunes picto-charentais qui s'engagent dans un projet citoyen, visant l'amélioration de la vie sociale et l'intérêt de tous.

Pour concourir, les projets doivent présenter une dimension collective, se dérouler en France métropolitaine et être porteur des valeurs mutualistes :

- **La solidarité** est l'une des valeurs fondamentales et originelles du mouvement mutualiste. La Mutualité Française se bat pour que la santé ne soit pas un commerce. Elle refuse les discriminations financières, la sélection des risques et assure une égalité de traitement à tous ses adhérents.
- **La liberté** : Les mutuelles sont des sociétés de personnes, libres d'adhérer et d'agir ensemble. Elles sont indépendantes de tout pouvoir politique, financier, syndical ou philosophique.
- **La démocratie** : Les responsables des mutuelles sont élus parmi les adhérents selon la base du fonctionnement démocratique : « Une personne, une voix ».
- **La responsabilité** : Le mouvement mutualiste cherche à responsabiliser les personnes et à faire de chacun un acteur de sa santé. Il fait preuve de transparence et de rigueur dans le fonctionnement de ses institutions.

Les projets lauréats peuvent remporter deux Prix :

- Un Prix régional d'un montant maximal de **4 000€**
- Un Prix départemental d'un montant maximal de **1 500€**

Toutes les informations sur le concours ou sur les lauréats sont disponibles sur le site de la Mutualité Française Poitou-Charentes :

www.poitoucharentes.mutualite.fr

Pour tout complément d'information, contactez la Mutualité Française Poitou-Charentes :

Marcia Régeard – 06 76 50 41 15 – communication@mfpc.fr

Twitter : [@Mut_Poitou_Char](https://twitter.com/Mut_Poitou_Char)

A propos de la Mutualité Française Poitou-Charentes :

Créée par les Mutuelles, la Mutualité Française Poitou-Charentes est un acteur de santé régional, qui agit en faveur de l'accès aux soins pour tous. Elle représente la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF), coordonne le mouvement mutualiste au niveau local et prolonge l'engagement social des mutuelles à travers trois périmètres d'actions : Pérenniser un modèle solidaire / Prévenir pour mieux vivre / Accompagner un réseau de santé pour tous.

Premier mouvement social du pays, la Mutualité Française fédère 95% des mutuelles santé en France. Au total, 38 millions de personnes - plus d'un Français sur deux - sont protégées par une mutuelle de la Mutualité Française.

Les mutuelles santé font partie de l'économie sociale et solidaire. Organismes à but non lucratif régis par le Code de la Mutualité, elles se distinguent fondamentalement des sociétés commerciales d'assurances par leurs valeurs et leurs principes : la solidarité, la liberté, la démocratie et la responsabilité.